

SPORT ET HANDICAP : POURQUOI PAS MOI ?



LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORT HANDICAP ET SANTÉ : QUI SOMMES-NOUS ?

Réunissant divers représentants du milieu parasportif (France Paralympique, les Comités Départementaux Sport Adapté et Handisport), médico-social (Handi-Cap 22, MDPH 22), institutionnel, des collectivités et services de l'État (SDJES 22, ARS Bretagne), notre objectif est d'améliorer l'accès à la pratique d'activités physiques et sportives dans un objectif de loisir et santé (via un travail sur l'offre et sur l'information) pour les personnes en situation de handicap sur le département des Côtes d'Armor.

1ERE ACTION : PROMOTION DES TEMPS-FORTS DU TERRITOIRE

Nous lançons une campagne de communication pour promouvoir et donner de la visibilité aux temps-forts "Sport Handicap et Santé" organisés dans les différents territoires du département des Côtes d'Armor.



MESSAGE

Sport et handicap :
ça bouge près de chez vous !



PÉRIMÈTRE

Département des
Côtes d'Armor



CIBLES PRINCIPALES

Personnes en situation de
handicap* / proches - aidants

*en et hors établissement

CE QUI EST PRÉVU ?

- 1 Création d'une **identité visuelle commune** à l'ensemble des temps-forts + d'une affiche
- 2 Création d'un **document "Programme" téléchargeable et imprimable**
- 3 Campagne d'affichage **au sein des territoires** (avec mise en avant des événements du territoire concerné)
- 4 Mise à disposition d'un **kit de communication** pour un relai via les outils de communication des partenaires

LE CALENDRIER

AVRIL	●	Création de l'identité visuelle et de l'affiche
MAI À JUIL.	●	1ere campagne d'affichage dans l'espace public
MAI À DEC	●	Campagnes presse successives
MAI À DEC.	●	Campagnes web et réseaux sociaux

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Pour garantir l'impact de cette campagne dans l'ensemble des territoires du département et auprès du public ciblé, nous faisons appel à la contribution de nos partenaires. Votre institution peut prendre part à ce travail de plusieurs manières :

- Participation au relai de notre communication sur votre territoire (via votre site, vos réseaux sociaux, newsletter...)
- Contribution financière à la campagne d'affichage sur votre territoire / commune
- Contribution financière à la campagne presse sur votre territoire / commune

POURQUOI CONTRIBUER ?

- ✓ Votre structure participe à la sensibilisation autour du sport handicap et santé au cœur des territoires ;
- ✓ Vous prenez part à un travail collectif et transversal ;
- ✓ Nous mettrons à votre disposition un kit de communication comprenant l'ensemble des visuels (usage web et print) sur lesquels vous pourrez insérer le logo de votre institution.



CONTACT

Pour **contribuer** à cette campagne de communication collaborative, **pour faire connaître un temps-fort "Sport Handicap et Santé"** sur votre territoire, ou pour **plus de renseignements** sur le projet, vous pouvez contacter Emeline Kenward, chargée de communication Handi-Cap 22 à communication@handicap22.fr